



## Communiqué

### Infrastructures sportives

## Projet de transformation du stade Pierre-de-Coubertin : une nouvelle version consolidée présentée au Conseil communal

Comme annoncé, la Municipalité présente au Conseil communal un nouveau rapport-préavis enrichi concernant la transformation du stade Pierre-de-Coubertin. Pour rappel, la Municipalité avait retiré le préavis 2023/71 en mars 2024 suite aux réserves exprimées lors du travail de la commission du Conseil communal. Le nouveau rapport-préavis a donc été complété et apporte des réponses aux interrogations soulevées par la commission. Partie intégrante du projet Métamorphose, le futur stade Pierre-de-Coubertin, respectueux de son environnement, sera doté de 12'000 places, lui permettant d'accueillir des grandes compétitions internationales, et notamment le meeting *Athletissima*, tout en répondant aux besoins des clubs et du sport amateur.

Initié en 2016, le projet de transformation du stade Pierre-de-Coubertin se concrétise. Un nouveau rapport-préavis est transmis ce jeudi 13 mars au Conseil communal, enrichi des compléments demandés par la commission du Conseil communal sur le financement du projet, le volet environnemental et l'avenir de la Pontaise. Une réponse au postulat de Valéry Beaud et consorts « Conservation du stade de la Pontaise, de la contrainte à l'opportunité » a ainsi été intégrée dans ce nouveau rapport-préavis. Avec un document désormais consolidé, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 4'400'00.- pour la poursuite des études de transformation du stade Pierre-de-Coubertin et le traitement paysager de l'ensemble du secteur.

### Les stades Pierre-de-Coubertin et de la Pontaise : deux sites aux destins liés

La transformation du stade Pierre-de-Coubertin s'inscrit dans le cadre du projet Métamorphose, qui a pour objectif de doter la ville d'infrastructures sportives modernes, de deux écoquartiers, aux Plaines-du-Loup et aux Prés-de-Vidy, autour d'axes de transports publics de qualité. Les travaux prévus au stade Pierre-de-Coubertin s'insèrent dans ce programme et répondent au besoin d'une infrastructure pour des compétitions internationales d'athlétisme, le stade de la Pontaise étant devenu bien trop vétuste et incompatible avec les exigences du sport de haut-niveau. Le site des Plaines-du-Loup est de plus appelé à évoluer fortement, pour accueillir des logements et équipements publics utiles à la population lausannoise, conformément aux objectifs d'aménagement du territoire et de développement de l'écoquartier. Avec un stade de la Pontaise reconverti et intégré comme élément patrimonial emblématique, la Ville présente un projet ambitieux et cohérent, apportant une plus-value qualitative à tout le secteur.

Reconverti pour accueillir des commerces, des bureaux, des activités culturelles ou associatives, des logements ainsi qu'un éventuel programme public, avec en son cœur un parc permettant des activités sportives et de loisirs, le stade de la Pontaise, dont les qualités patrimoniales seront préservées, promet d'être un objet architectural unique à l'échelle nationale et internationale tout en répondant aux besoins du quartier. Les abords du stade seront également urbanisés dans le prolongement des deux premières étapes de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

### Une infrastructure respectueuse de son environnement, ouverte à toutes et tous

Le futur stade Pierre-de-Coubertin, pourvu de 12'000 places, restera un stade ouvert à toutes et tous, devenant ainsi une infrastructure répondant autant aux besoins de la pratique sportive de tous les jours qu'à ceux des clubs d'athlétisme ou du sport de haut-niveau, en particulier du meeting *Athletissima*. Au cœur du stade, sous les tribunes, les installations permettront la



pratique hivernale de l'athlétisme de haut niveau et des locaux et vestiaires seront à disposition des clubs. Le rapport-préavis apporte d'ores et déjà des premiers éléments de réponse à l'Interpellation « Bilan et perspectives du sport à Lausanne » déposée par Mathilde Maillard et consorts.

L'infrastructure mutualisée répondra à des objectifs de durabilité ambitieux en termes constructifs et de consommation d'énergie. Les emprises routières alentours seront diminuées et le stationnement situé au nord du stade supprimé. L'accès en transport public sera favorisé et les cheminements de mobilité active améliorés. Les abords du stade seront végétalisés, ce qui permettra de renforcer les continuités paysagères et biologiques actuelles des rives du lac. Les arbres dont le projet nécessite l'abattage seront plus que compensés sur le site ou à proximité immédiate. Enfin, la taille de surfaces perméables est maintenue sur le site malgré une augmentation des surfaces bâties confirmant la logique d'optimisation.

## **Un projet équilibré sur le plan financier et soutenu par le Canton et la Confédération**

La commission du Conseil communal avait également souhaité que la Municipalité consolide les contributions financières externes attendues de partenaires publics ou privés. C'est désormais chose faite avec des financements externes du Canton et de la Confédération à hauteur de CHF 17.5 millions. La Municipalité s'engage également, une fois le crédit d'études voté, à rechercher des contributions complémentaires auprès de sponsors ou mécènes pour diminuer la facture à la charge de la collectivité.

Enfin, le rapport-préavis a été complété d'une comparaison multicritère des différentes variantes envisagées quant à l'avenir conjoint du stade Pierre-de-Coubertin et du quartier du stade de la Pontaise. La solution retenue par la Municipalité s'avère la plus pertinente et la plus équilibrée, pour répondre le mieux possible aux besoins sportifs, à la qualité urbaine, aux attentes de construction de nouveaux logements, aux exigences de qualité environnementale et enfin au respect du patrimoine. Elle offre également une balance financière positive pour la Ville, les revenus attendus de la poursuite de l'urbanisation des Plaines-du-Loup autour et dans un stade de la Pontaise reconverti dépassant les coûts de transformation du stade Pierre-de-Coubertin.

Par le rapport-préavis 2025/07, la Municipalité sollicite ainsi un crédit d'études de CHF 4.4 millions dédié à la poursuite des études de transformation du stade Pierre-de-Coubertin et répond au postulat Valéry Beaud et consorts « Conservation du stade de la Pontaise, de la contrainte à l'opportunité ». La reconversion du stade de la Pontaise et le plan de quartier qui l'accompagnera feront l'objet de procédures ultérieures et distinctes du présent rapport-préavis.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/metamorphose](http://www.lausanne.ch/metamorphose)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, tél. +41 21 315 22 01**
- **Emilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 01**

Lausanne, le 13 mars 2025